YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2007

DELIBERATION N° 2007/10/1285

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Minière Industrielle Nouvelles Etudes Scientifiques.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'Association Minière Industrielle Nouvelles Etudes Scientifiques a présenté une exposition intitulée « Hommage aux Mineurs » du 8 au 23 septembre 2007, Salle André Malraux,

CONSIDERANT que cette exposition a reçu plus de 500 visiteurs et que de surcroît 12 classes élémentaires ont bénéficié de visites commentées par les membres bénévoles de l'association qui ont fourni pour chaque visite des documents à l'attention des élèves et un dossier pédagogique remis à chaque instituteur afin de prolonger le travail en classe,

CONSIDERANT l'investissement des membres bénévoles de cette association,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'Association Minière Industrielle Nouvelles Etudes Scientifiques,

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

MAIRIE D'YERRES ★ 23 ★ 91 (ESSONNE)

Pour extrait conforme,
~~Le Député-Maire,~~

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture
le 10-10-07
et de la publication le 12-10-07
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES ★ 23 ★ 91 (ESSONNE)